

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 98

MONTREAL, LE VENDREDI 26 AVRIL 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Le comptable Garaudy

Faut-il croire l'abbé Pierre?

Roger Garaudy poursuit son combat tous azimuts contre les intégrismes. Soutenu par l'abbé Pierre, dénoncé par l'opinion publique et les mouvements antiracistes, le philosophe marxiste, qui a annulé le séjour qu'il devait faire à Montréal ces jours-ci, vient d'être accusé devant les tribunaux français de nier l'holocauste juif.

«P as lui!», se sont exclamés les Français consternés devant leur téléviseur. Lorsque l'abbé Pierre s'est porté la semaine dernière à la défense de son ami le philosophe marxiste Roger Garaudy, tout le pays s'est demandé quelle mouche avait piqué le fondateur des compagnons d'Emmaüs. De Léon Schwartzberg à Mgr Gaillot, personne ne parvient encore à expliquer complètement ce «dérèglement» (Libération), cette «incroyable polémique» (Le Journal du Dimanche), ce «combat détestable qui peut le tacher à jamais» (Le Monde).

Certes, celui qui caracole en tête des sondages de popularité depuis des années pour son action auprès des sans-abri avouait qu'il n'avait pas lu le livre de son ami. L'abbé Pierre eut beau ajouter qu'il n'épouse pas les thèses «négationnistes» qui nient l'importance de l'holocauste juif, qu'il ne soutient pas les opinions de Garaudy et qu'il a simplement «confiance en l'homme», il n'est pas parvenu à apaiser la tempête.

Si l'abbé Pierre est appelé à la barre, c'est que Garaudy est traduit en justice par deux organisations antiracistes, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (l'abbé Pierre est d'ailleurs membre d'honneur de cette dernière). Garaudy comparait hier en cour pour répondre à l'accusation d'avoir dans son dernier livre, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, nié les crimes perpétrés par les nazis.

La loi Gayssot, adoptée en 1990 par l'Assemblée nationale française, permet en effet de poursuivre quiconque remet en question l'existence des crimes contre l'humanité. Si beaucoup s'interrogent sur l'opportunité de sanctionner ainsi un délit d'opinion, rares sont pourtant ceux qui vont jusqu'à défendre Roger Garaudy. Les éditeurs français ont refusé unanime-ment son livre et forcé l'auteur à s'éditer lui-même.

Texte à l'écriture erratique et au ton provocateur, *Les mythes fondateurs de la politique israélienne* est un pamphlet féroce contre l'idée même d'holocauste, ou de génocide, appliquée au peuple juif. Le philosophe ne se contente pas de dénoncer la création d'Israël. Il soutient que les procès de Nuremberg ont été une mystification. «Les "chambres à gaz", les "génocides" et les "holocaustes" n'auraient été qu'un alibi des «dirigeants anglo-américains» pour «effacer leurs propres crimes contre l'humanité». Sur 260 pages, Roger Garaudy ne cesse d'aligner des chiffres, révisant à la baisse les victimes de la Shoah, mesurant la superficie des fours crématoires, calculant le rythme possible des exterminations.

Mais il ne s'arrête pas là. Le film *Shoah*, de Claude Lanzman, est ravalé au rang d'un «shoah-business» qui produit des «bandes romancées dont chaque semaine les visions larmoyantes inondent nos écrans». Quant au *Journal d'Anne Frank*, il fait partie de «toute une littérature, et surtout un raz de marée cinématographique et télévisuel [...] consacrés à cette inversion du sens du crime hitlérien».

Chaque paragraphe du livre mériterait un ouvrage à lui seul. Mais l'auteur est pressé de mener un combat. Il jette donc dans le même creuset les 50 millions de morts de la Seconde Guerre mondiale, les 100 millions de Noirs qui auraient succombé à l'esclavage, les 60 millions d'Indiens d'Amérique... et le million de victimes d'Auschwitz. Il regrette en passant qu'on n'ait pas fait comparaître Churchill et Truman à Nuremberg. Comme si l'on pouvait confondre les soldats morts au combat et l'extermination ethnique, les présidents élus et les chefs fascistes, les massacres du XVI<sup>e</sup> siècle et ceux d'il y a 50 ans.

Exclu du Parti communiste français en 1970, cet ancien catholique converti à l'Islam a conservé de ses années militantes le ton pompier et le réflexe qui consiste à voir des complots partout. Derrière l'islamisme, il discerne la main du roi Fahd, marionnette de l'impérialisme américain. Derrière la politique de l'Eglise contre l'avortement, une forme d'intégrisme qui se tait lorsque 13 millions d'enfants sont «victimes du monothéisme du marché imposé par la domination américaine» (encore!). L'Etat d'Israël, ne serait-ce que le «porte-avions nucléaire et insubmersible des proviseurs maîtres du monde: les Etats-Unis» (toujours et encore!).

On retiendra de Roger Garaudy qu'il excelle dans l'art de traiter sans nuances de mouvements nationaux aux multiples ramifications. Appliqué à l'histoire complexe et tragique du peuple juif, le procédé mène tout droit à la catastrophe. Comme si l'holocauste pouvait se réduire à une pure affaire comptable.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B7	Montréal Averses. Max: 17
Avis publics.....A6	Québec Pluie intermittente. Max: 13
Classées.....B6	Détails en A 5
Culture.....B9	
Économie.....A6	
Éditorial.....A8	
Le monde.....A5	
Mots croisés.....B6	
Les sports.....B6	

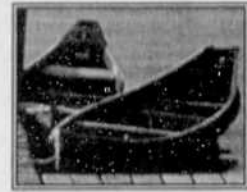
LE MONDE

Moscou et Pékin contre l'hégémonie occidentale  
PAGE A 5



LES ACTUALITÉS

Radio-Québec: la survie paraît assurée  
PAGE A 10



VISAS

Les Maritimes commencent à faire des vagues  
PAGE B 4

## Bouchard demande un sursis d'un an

Afin d'apaiser les contestataires, Québec propose un moratoire pour évaluer la situation linguistique à Montréal

MICHEL VENNE  
KONRAD YAKABUSKI  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard veut convaincre les militants du Parti québécois, ce week-end au conseil national du parti, de prendre un an pour évaluer la situation linguistique à Montréal avant de relancer le débat sur l'affichage commercial.

Le vice-premier ministre Bernard Landry a en effet indiqué hier à sa sortie du conseil des ministres que Québec veut «se donner un an pour examiner beaucoup de choses, surtout la situation sur le terrain».

«Si on se rendait compte qu'à cause de mouvements

intempestifs dans l'ouest de l'île on s'en allait vers une bilinguisation intégrale de Montréal, dans un an, ça commanderait une action particulière. Mais il faut donner la chance aux choses d'évoluer, du temps au temps», dit-il.

Il signale que cette période de probation de 12 mois est «à peu près l'horizon de notre prochain congrès» qui aura lieu en novembre prochain.

«Si les choses ne se dégradent pas à Montréal, ajoutait-il, je crois qu'on n'a pas à revenir à l'intégralité de la loi 101, je pense comme Camille Laurin là-dessus.»

Pour tenter de faire avaler ce compromis aux militants, et en particulier aux contestataires dont la croisade en faveur du retour à l'affichage unilingue n'a cessé au cours des dernières semaines de prendre de l'ampleur

dans les rangs du parti, le premier ministre Bouchard contraindra ce soir à huis clos l'ensemble des présidents des associations de comté, des associations de régions et des comités nationaux du parti.

Le gouvernement estime en effet que la situation actuelle dans l'affichage commercial a atteint un certain équilibre qui correspond aux objectifs de la loi 101.

Selon le bilan de la situation linguistique, 87 % des messages commerciaux dans la métropole sont en français, bien que 42 % des commerces sondés par le Conseil de la langue française soient en infraction, soit parce qu'ils affichent uniquement en anglais soit parce que

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

### Viva Puccini!



PHOTO JACQUES GRENIER

IL Y A 70 ANS HIER, l'opéra *Turandot* de Puccini était créé à la Scala de Milan. C'est probablement ce que chuchote le comédien Edgar Fruitière à l'oreille du masque de *Turandot*, un accessoire impressionnant qui servira de pièce maîtresse dans le décor de cette méga-production présentée au Stade olympique les 18, 19 et 20 mai prochains. La tête de *Turandot* et plusieurs somptueux costumes sont exposés en ce moment au magasin *La Baie* du centre-ville.

### «Extreme Fighting» à Kahnawake

## Québec ne veut pas d'une autre crise d'Oka

Le combat aura lieu comme prévu: 2000 billets sont déjà vendus

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Le premier ministre Lucien Bouchard a fait appel, hier, à la «raison d'Etat» et à son désir «de ne pas répéter les mêmes erreurs que les libéraux lors de la crise d'Oka», pour laisser à la police de Kahnawake le soin de s'assurer que la loi sera respectée, ce soir, au centre sportif de l'endroit, où se tiendra le fameux combat «Extreme Fighting».

Questionné à l'Assemblée nationale, M. Bouchard a indiqué que le dossier était, comme il se doit, entre les mains de la police de Kahnawake et qu'il n'avait aucune raison de croire que les Peacekeepers ne feraient pas leur

VOIR PAGE A 10: OKA

### L'affaire somalienne

## La police militaire rouvre son enquête sur Boyle

Il avait été blanchi une première fois: de nouveaux documents font renaître les soupçons

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

La police militaire a rouvert hier son enquête sur les allégations de falsification et de destruction de documents qui pèsent contre le chef d'état-major des Forces armées, le général Jean Boyle, à la suite du dépôt mercredi de nouveaux documents devant la Commission d'enquête sur la Somalie.

«La police militaire a commencé à rouvrir l'enquête parce qu'il y a d'autres documents et je pense que c'est un processus normal», a déclaré hier aux Communes le ministre de la Défense nationale, David Collette.

Lors de la reprise des travaux de la Commission d'enquête sur la Somalie, mercredi, plusieurs rapports de police ainsi que de nombreux documents — provenant de

VOIR PAGE A 10: BOYLE

### Dépôt aux Communes de la nouvelle Loi sur le droit d'auteur

## Les producteurs applaudissent, les créateurs huent

La réforme renforce la culture canadienne, se félicite la ministre Sheila Copps

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, et le ministre de l'Industrie, John Manley, ont finalement déposé hier le projet tant attendu de modifications de la Loi sur le droit d'auteur. Selon le gouvernement libéral, les mesures envisagées contribueront au renforcement des industries culturelles au Canada. Un point de vue qui ne fait pas l'unanimité.

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

«C e sont des mesures de justice qui prennent en compte le droit des créateurs à être reconnus comme auteurs de leurs œuvres, ainsi qu'à une rétribution pour l'utilisation de celles-ci. Avec ce projet de loi, le Canada se joint à une cinquantaine d'autres pays, dont la France, qui ont

aussi modernisé leur législation en matière de droit d'auteur», a déclaré la ministre Sheila Copps lors d'un entretien téléphonique.

«Comment peuvent-ils dire qu'ils renforcent la loi?», demande toutefois le directeur général de la SARDEC (Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs), Yves Légaré. Ils

l'affaiblissent et la rendent poreuse. Ils considèrent que les auteurs sont incapables de négocier librement des ententes avec les utilisateurs. Ils effectuent un détournement du sens de la loi en accordant une exemption à la propriété intellectuelle de l'auteur.»

C'est donc au chapitre des exceptions aux droits d'auteur que le bât blesse davantage les créateurs. Cette partie du projet de loi comporte une douzaine de pages de plus que la loi actuelle. Notamment, comme le révélait *Le Devoir* mardi dernier, on prévoit des exceptions aux droits d'auteur au profit des établissements scolaires à but

VOIR PAGE A 10: AUTEUR

## ACTUALITÉS

TOULCH Des lunettes pour être vu...  
OPTOMETRISTES4129, rue Saint-Denis 4021, Saint-Laurent 1327, Greene  
Montréal 849-0559 Montréal 849-1433 Westmount 937-0446

## OKA

SUITE DE LA PAGE 1

travail si jamais le Code criminel n'était pas respecté. Or, vérification faite auprès d'un porte-parole du conseil de bande, Lindsay LeBorgne, «les Peacekeepers n'interviendront pas». «On s'est parlé ce matin [hier] des modalités entourant ce combat et ils n'y voient aucun problème». Ce qui n'a pu être confirmé auprès du chef des Peacekeepers, Joey Montour, lequel n'a dit «pas disponible pour commenter».

À l'Assemblée nationale, Lucien Bouchard s'en est particulièrement pris au gouvernement fédéral, affirmant que celui-ci pourrait «tout de suite mettre fin à la crise» en empêchant la télédiffusion du combat — d'où proviendront la majeure partie des profits de l'événement —, ce qui a fait bondir le chef de l'opposition, Daniel Johnson, qui l'a aussitôt accusé de vouloir se départir de ses responsabilités «en demandant à un autre de faire le travail à sa place». Une déclaration qui donna aussi l'occasion au député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, d'ironiser sur la situation en rappelant que c'est ce gouvernement qui souhaite l'indépendance du Québec pour gérer tous ses pouvoirs.

Le combat aura donc lieu comme prévu ce soir à Kahnawake. En fait, il s'agit de sept combats dans lesquels les deux hommes qui s'affronteront pourront faire absolument tout ce qu'ils veulent... sauf mordre l'autre ou lui planter les doigts dans les yeux! Le tout durera 15 minutes. Ou moins, en cas d'abandon.

L'événement débute à 20 heures et se terminera aux environs de minuit. 2000 billets ont déjà été vendus et les organisateurs du combat (Mike Thomas, un homme d'affaires de Kahnawake, et Anthony Guccione, du groupe Penthouse) s'attendent à faire salle comble. Plus de 3500 spectateurs sont en effet attendus et, déjà, tous les billets à 100 \$ ont été vendus — les prix des autres varient entre 20 et 50 \$.

«Le combat aura lieu parce qu'il est légal, dit Lindsay LeBorgne, un porte-parole du conseil de bande. Et il est légal parce qu'il respectera les dispositions du Code criminel canadien.»

— C'est à dire?  
— Il n'y aura pas de bourse au vainqueur et tout le monde se battra avec des gants.  
— That's it?

— Non. Québec nous reprochait de ne pas avoir de commission athlétique pour superviser le combat. Or, le problème est réglé. Nous en avons une depuis mardi. Alwyn Morris (le champion olympique des Jeux de Los Angeles) en fait partie. Vous connaissez Alwyn Morris, j'espère...»

Il y aura donc un combat. Et à Québec, bien, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a hier fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention d'adopter dans ce dossier une attitude différente de celle qu'il aurait si l'événement se tenait ailleurs en province. Il rappelle que c'est à la police de veiller à ce que la loi soit respectée, et donc, à Kahnawake, aux Peacekeepers «de prendre leurs responsabilités pour que l'événement soit annulé» — comme il l'a demandé au chef Norton, mercredi soir, lors d'une rencontre à Québec.

«Sur la foi d'avis juridiques demandés par le gouvernement, M. Perreault a indiqué au chef Norton que le combat était illégal, ce à quoi ce dernier a répondu que le combat qui aurait lieu... serait légal», a résumé l'attaché de presse du ministre, André Leclerc.

Face à ce dialogue de sourds, Ottawa a décidé de se tenir à l'écart et d'ignorer les demandes du premier ministre Bouchard d'interdire la télédiffusion de l'événement (le combat sera retransmis aux États-Unis, par satellite, et accessible grâce à la télévision à péage).

À sa sortie des Communales, le ministre de l'Industrie, John Manley, responsable de l'application de la loi, s'est en effet limité à expliquer qu'il n'avait reçu «aucune demande de permis de la part des organisateurs du combat» et qu'en conséquence il ne pouvait intervenir.

Par contre, en entrevue, son attaché de presse, Bill Melleken, a admis au *Devoir* que les organisateurs de l'événement n'avaient «besoin d'un permis», puisque la retransmission du combat sera effectuée «à partir des installations déjà existantes de Bell et de TéléSAT Canada».

«C'est un peu la même procédure que pour un appel interurbain, dit-il. Vous composez le numéro, vous faites l'appel et on vous expédie la facture. Ici, les organisateurs paieront pour l'utilisation des services de Bell et TéléSAT. Pas besoin de permis pour ça.»

— Autrement dit, Ottawa n'a rien à voir dans cette histoire?  
— Exactement, dit Melleken. Le respect des lois au Québec est du ressort du gouvernement du Québec et de sa police. Même chose pour la prévention du crime. Si Ottawa apprend qu'on s'approprie à commettre un vol de banque de l'autre côté de la rue, on n'interviendra pas. C'est à la police de le faire.»

Prévenir le crime... un clou sur lequel le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, a souvent tapé cette semaine dans l'espoir de voir le gouvernement demander une injonction aux tribunaux, «seule façon d'empêcher la tenue de ce combat illégal», a-t-il répliqué.

Or, encore hier, André Leclerc, l'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, a été catégorique: «On nous la refuserait [cette injonction]. Le juge nous dirait plutôt d'aller chercher le coupable et de l'amener devant lui. Prévenir, dans ce cas-ci, est impossible.»

## Radio-Québec: la survie paraît assurée

Les techniciens font reculer la CEQ

PAULE DES RIVIERES  
LE DEVOIR

Radio-Québec s'acheminait, hier soir, vers une résolution du conflit qui la mine. Au moment de mettre sous presse, ses techniciens, réunis en assemblée générale, venaient de voter sur le retrait de tous les recours déposés en vertu du fameux article 45 du code du travail. Selon nos indications, c'est massivement qu'ils ont exigé le retrait immédiat de tous les recours juridiques.

Ces recours ont pour but ultime d'obliger les producteurs privés ayant signé des contrats de production avec Radio-Québec à accorder les mêmes conditions de travail à leurs employés pigistes qu'aux techniciens à l'emploi de Radio-Québec, ce que les entreprises privées ne peuvent se permettre.

Le conflit a éclaté au grand jour il y a une semaine lorsque la nouvelle maison de production de Janette Ber-

trand, Point de Mire, a mis fin à toute production, se disant harcelée par le syndicat des techniciens de Radio-Québec. En décembre dernier, 106 d'entre eux ont perdu leur emploi (dont 20 employés occasionnels) ou ont pris leur retraite à la suite de la restructuration de Radio-Québec et de la privatisation de la production. Il reste aujourd'hui 99 techniciens à l'emploi du télédiffuseur.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a été très active dans la démarche de contestation entreprise il y a quelque temps par les dirigeants du syndicat des techniciens. C'est peut-être pour cette raison qu'hier soir, l'assemblée générale des techniciens a rejeté à forte majorité et rapidement une première proposition émanant de la CEQ, ayant l'appui des dirigeants du syndicat de Radio-Québec, et proposant d'accompagner le retrait de l'article 45 d'une démarche de négociation avec le ministère du Travail afin de trouver des accommodements pour les techniciens pigistes. Les techniciens n'ont pas voulu de cet-

te proposition alambiquée, qui visait avant tout, semble-t-il, à sauver la face. Les techniciens interrogés n'avaient tous qu'un commentaire à la bouche: il faut régler le conflit et sauver Radio-Québec. Et sauver nos jobs.

Les six membres de la CEQ présents en début d'assemblée, à commencer par la présidente, Mme Lorraine Pagé, ont quitté les lieux de la réunion — le sous-sol de l'Église Saint-Vincent-de-Paul, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Fullum, tout près de Radio-Québec — une fois leur plaidoyer transmis, pour laisser voter les membres du syndicat. Plus de 125 personnes s'étaient déplacées, dont plusieurs ayant été mis à pied en décembre mais faisant toujours partie de l'unité syndicale. C'est le cas du président du syndicat, M. Jacques Poulin, qui déclarait, avant l'annonce officielle du vote des techniciens, qu'il ne faisait aucun doute que tous étaient en faveur du retrait de tous les recours légaux entrepris en vertu de l'article 45 du code du travail. Pour M. Poulin, il s'agissait là d'une volte-face majeure.

## BOUCHARD Landry admet n'avoir «pas tout à fait vu venir les choses»

SUITE DE LA PAGE 1

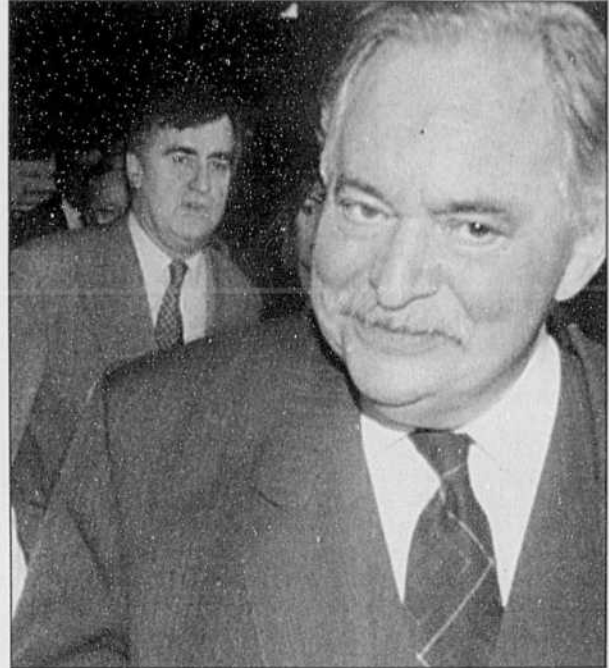


PHOTO JACQUES NADEAU

Le premier ministre Lucien Bouchard a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur Jacques Parizeau à l'occasion d'une fête à laquelle ont participé près de 2000 personnes, hier soir, au Palais des congrès de Montréal. Interrogé par les journalistes au sujet du débat qui secoue le PQ sur la question linguistique, M. Parizeau a déclaré: «Les débats sont toujours sains, et quand il n'y a pas de débats, je m'inquiète.» Pas très loin de lui, M. Bouchard a répondu en boutade: «Rassurez-vous, M. Parizeau. Un groupe d'amis avait pris l'initiative de tenir cette fête, a expliqué Yves Michaud, président du comité organisateur. Les profits de la soirée seront versés à Jeunesse au Soleil, à la demande de M. Parizeau. Au Palais des congrès, près de six mois plus tard, il revenait donc sur les lieux de ses paroles malheureuses du 30 octobre, quand il avait attribué la courte défaite référendaire «essentiellement» à la puissance de l'argent et au «vote ethnique».

Leurs affiches bilingues ne respectent pas la règle de la nette prédominance du français.

Néanmoins, des associations péquistes de Montréal et de l'Outaouais pressent le gouvernement d'appliquer le chapitre 10 du programme du PQ qui prévoit le rétablissement de l'unilinguisme français dans l'affichage.

La proposition principale de modification au programme du Parti québécois rendue publique lundi élimine du chapitre concerné cet engagement pris en 1993.

Au début d'avril, le ministre de la Culture Louise Beaudoin, rendait public un bouquet de mesures favorisant à ses yeux le renforcement du français au Québec sans toutefois prôner le moindre changement à la Charte de la langue française.

Néanmoins, la situation appelle «la vigilance», a reconnu hier le ministre Landry. Ce dernier rappelle entre autres la manifestation organisée la semaine dernière au centre commercial Fairview à Pointe-Claire par des anglophones qui réclamaient le retour du bilinguisme dans l'affichage, y compris dans les chaînes de magasins à rayons comme Sears, Eaton ou La Baie.

M. Landry estime que cette manifestation n'était «pas très sage sur le plan stratégique», dit-il. «Car s'il s'agit de rebilinguiser l'île de Montréal, c'est évident que ça va déclencher une réaction non seulement au Parti québécois, mais dans la population, donc au gouvernement, donc dans les lois.»

«C'est pour ça que cette année me plaît énormément parce que ça va donner des signaux à tout le monde qu'il ne faut pas que la situation linguistique se dégrade à Montréal. Si elle se dégradait, ajoutez-t-il, le gouvernement ne laisserait pas faire ça.»

M. Landry a admis qu'il n'avait «pas tout à fait vu venir les choses» au sein du parti. Il a été «surpris» de la vive réaction suscitée par les orientations gouvernementales en matière linguistique. Mais il n'est «pas déçu».

«Dans un parti vivant, la politique n'étant pas une science exacte, on ne peut pas juger exactement. On est au jugé. J'ai vu René Lévesque, fondateur de ce parti qu'il connaissait comme le fond de sa poche se gorer lamentablement sur l'humeur d'un conseil national», relate-t-il.

«La question de la langue, c'est l'essence de la question

québécoise, parce qu'à la langue se greffe la culture et l'identité nationale, a-t-il poursuivi. Que le parti qui véhicule le plus ces idées-là soit saisi de temps en temps d'un soubresaut de discussion, je ne trouve pas que c'est une mauvaise nouvelle. Ça ne m'ébranle pas.»

«Je pense qu'un délai d'un an, c'est une chose extrêmement sage et la position modérée est celle qui doit être adoptée et que nous avions déjà adoptée avec M. Parizeau.»

## Une forme de chantage

Pour sa part, le député libéral Jean-Marc Fournier a qualifié les propos de M. Landry de «forme de chantage» visant à mettre en garde les anglophones. M. Landry serait en train de leur dire: «comportez-vous comme il faut, ou on va agir dans un an», a déploré le député de Châteauguay devant la commission de la Culture, qui entreprenait hier l'examen des crédits budgétaires de l'Office de la langue française et du Conseil de la langue française.

La ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, a fait savoir qu'en termes de priorités, la question de l'affichage n'occupait pas une place prépondérante pour elle. «L'enjeu décisif», a-t-elle affirmé, concerne les nouvelles technologies de l'information, notamment la francisation des contenus de l'autoroute de l'information, qui sont anglais à 91 %, et la disponibilité des versions françaises des logiciels «grand public».

En vue du «débat» qui aura lieu au conseil national, Mme Beaudoin a tenu à rappeler que le bouquet de mesures annoncé il y a quelques semaines, et qui se retrouve dans la refonte du programme du PQ qui sera débattu en fin de semaine, jouit de l'appui entier de tous les membres du gouvernement. «On peut avoir des divergences en entrant au conseil des ministres [...], mais en sortant on est solidaire», a-t-elle déclaré.

La ministre a laissé entendre que, malgré une réduction de 4,7 % des crédits de l'Office cette année, le prochain budget pourrait contenir des mesures pour que l'agence gouvernementale soit en mesure de mettre en œuvre l'ensemble des propositions du gouvernement visant à relever le statut du français. «Je peux vous assurer, sans donner des chiffres, que l'Office aura les moyens de ses responsabilités», a-t-elle soutenu.

«[Il [Boyle] a certainement remarqué que ce n'était pas un vrai RTQ], a dit Gonzales.

Dans un autre mémo daté de novembre 1993, des notes griffonnées par Boyle laissent entendre qu'il avait approuvé le plan de Gonzales. Il ajoutait que ce serait la dernière fois que de l'information serait rendue publique sans passer par la Loi sur l'accès à l'information.

L'avocat du ministère, Peter Vita, a admis que le général Boyle avait lui aussi eu un trou de mémoire. Peter Vita a déclaré mercredi devant le général Boyle le n'avait pas intentionnellement induit en erreur la police militaire. À l'époque, «il ne se souvenait pas», a dit l'avocat. Il y a quelques semaines, lorsque le général Boyle a vu les mémos portant sa signature «il s'est souvenu», a dit Peter Vita.

L'avocat a déclaré que le général expliquera bientôt pourquoi il ne se souvenait pas au moment où la police militaire l'a interrogé. Le général Boyle apparaît au 16e rang sur une liste de témoins qui ont commencé à défiler mercredi devant la commission d'enquête pour donner leur version des faits concernant l'affaire de la falsification et de la destruction de documents sur la Somalie. Au rythme où se déroulent les témoignages, le général devrait comparaître à la fin de la semaine prochaine ou durant la semaine du 6 mai.

## BOYLE Il y a quelques semaines, «il s'est souvenu»

SUITE DE LA PAGE 1

l'époque, Robert Fowler, actuellement ambassadeur du Canada aux Nations unies avaient eux-mêmes concocté un plan pour falsifier et détruire des documents.

Les documents déposés devant la commission d'enquête ainsi que le témoignage d'un ancien directeur des Affaires publiques du ministère de la Défense, Roberto Gonzales, contrediraient maintenant les affirmations du général Boyle.

Ainsi, M. Gonzales, qui avait auparavant déclaré à la police militaire ne pas se souvenir d'avoir informé ses supérieurs de son plan d'omettre des informations dans les documents remis au journaliste, est revenu mercredi sur sa déclaration en prenant connaissance d'une note de service signée de sa main.

Cette note de service, datée du 26 octobre 1993, était destinée à Ken Calder, le supérieur de Boyle à ce moment-là, et à Boyle. Gonzales y proposait de modifier des réponses aux questions (Responses to queries — RTQ) du journaliste Michael McAuliffe.

Gonzales a précisé qu'il rencontrait le général Boyle — alors sous-ministre adjoint responsable des communications — au moins une fois par jour et qu'il serait «très surpris» s'il ne lui avait pas parlé de la requête de McAuliffe et du RTQ qu'on voulait lui remettre.

La grande fouille ordonnée par le général Boyle le 9 avril dernier — ont été rendus publics. Trois de ces documents sont des mémos portant la signature du général et qui montrent que l'officier avait été consulté sur un plan visant à altérer des documents sur la Somalie.

Pourtant, en décembre 1995, le général Boyle avait indiqué aux enquêteurs de la police militaire qu'il n'était pas au courant de tentatives pour modifier, omettre ou retenir des documents exigés par le journaliste Michael McAuliffe, du réseau anglais de la radio de Radio-Canada. Il ne savait pas non plus que des informations avaient été effacées de la banque de données du ministère de la Défense.

Dans son rapport sur toute cette affaire, la police militaire a blanchi le général. La police avait identifié trois militaires comme responsables des altérations et des destructions reprochées. Ces trois personnes étaient toutes sous les ordres du général.

Seul le colonel Geoff Haswell a fait l'objet d'accusations jusqu'à présent. Elles ont été déposées quelques jours après qu'il eut dit à un journaliste du *Globe and Mail* que le chef d'état-major, son prédécesseur, le général John de Chastelain, et le sous-ministre de

qui devra être déterminée par la Commission du droit d'auteur.

Le vice-président aux affaires publiques de l'ADISQ (Association de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo), Robert Pilon, se dit dans l'ensemble satisfait de ces mesures. «La plus grande innovation de cette loi, c'est de se détacher de la tradition nord-américaine du droit d'auteur. Il était temps. C'est vrai que la musique fait des gains avec ce projet de loi, mais nous partions de très loin. Par exemple, un comédien est payé quand son émission passe à la télé, mais il était anormal que les artistes-interprètes et les producteurs ne reçoivent rien pour l'utilisation de leurs enregistrements sonores jusqu'à maintenant.»

Les modifications à la loi prévoient aussi une redevance sur les supports audio vierges, les cassettes, afin de rémunérer les créateurs d'enregistrements sonores pour la copie privée. On estime à 44 millions le nombre de cassettes vierges vendues l'an dernier au Canada.

«Si nous réussissons à faire passer le projet de loi comme il est présentement, de dire Sheila Copps, ça re-

présente tout de même un défi qui a pris huit ans avant d'être relevé. Dans ce domaine non plus, je ne voulais pas brouiller les cartes en incluant l'audiovisuel.»

La ministre tient à souligner la protection accrue en faveur des distributeurs exclusifs de livres au Canada, aussi incluse dans la nouvelle loi. En outre, la législation pourra être révisée tous les cinq ans et sa conception demeure, selon la ministre, différente du point de vue américain.

«Nous reconnaissons que l'auteur est la personne clef de la création. Cela dit, c'est aussi vrai qu'une chanson interprétée par Céline Dion a plus de valeur artistique que la même chanson faite par Sheila Copps. C'est ça la reconnaissance des droits voisins, ce qui va aider l'industrie canadienne du disque qui est en pleine croissance.»

Le projet de loi sera porté à l'étude du comité permanent du Patrimoine, présidé par le député Clifford Lincoln, «au plus sacrant», selon Sheila Copps. Mais la ministre ne croit pas qu'il pourra faire l'objet d'une adoption avant l'automne.

## AUTEUR Le projet de loi propose de créer une redevance sur les cassettes vierges

SUITE DE LA PAGE 1

non lucratif, des bibliothèques, des archives, des musées ainsi que des personnes ayant des déficiences perceptuelles.

«C'est catastrophique, note la porte-parole de l'UNEQ (Union nationale des écrivains et écrivains québécois), Rose-Marie Lafrance, quand on pense que beaucoup d'auteurs des droits d'auteur plus d'argent des droits de photocopies que des droits d'auteur. Plusieurs éléments remettent en question les licences collectives négociées avec les écoles et même le gouvernement. Il y a plein d'imprécisions qui permettront aux utilisateurs de reproduire des œuvres protégées.»

La ministre Copps répond qu'elle préférerait mettre la loi sur la table plutôt que d'attendre plus longtemps, notamment en ce qui a trait à l'inclusion de l'audiovisuel ou de l'informatique. «Ces dossiers seront traités ultérieurement parce que nous savons que ça fera marcher l'appareil américain contre nous. C'est un dossier complexe qu'il est préférable d'aborder par tranches. Pour ce qui est des exceptions, c'est négo-

cialable. On verra lors des travaux du comité qui étudiera le projet de loi.»

Les modifications proposées comprennent, également, l'importante clause sur les droits voisins en faveur des artistes-interprètes et des producteurs d'enregistrements sonores, leur permettant de recevoir des redevances. Cette mesure est sévèrement critiquée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs qui croit que la loi «coûtera des emplois et mettra la radio locale en péril».

Dans ce domaine, la ministre dit avoir cherché un compromis entre les droits des artistes et la rentabilité des radios. «Plusieurs députés libéraux étaient contre les droits voisins au départ. Nous les avons convaincus et je crois que le projet représente un bon compromis pour les radios et les producteurs. Encore là, tout cela fera l'objet de plus amples discussions devant le comité permanent du Patrimoine.»

La loi prévoit que 65 % des stations de radio ne paieraient que 100 \$ annuellement en redevances. Les radiodiffuseurs ayant des revenus supérieurs à 1,25 millions devraient verser une redevance plus importante

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
MONTRÉAL (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR LES SPORTS

Shane Andrews s'illustre dans un gain de 8-4 sur les Cards

Encore un grand chelem

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Denver, les voici. Oubliez les Rockies. C'est de la petite bière. Ils ne frappent pas comme eux.

Les Expos ont pris la direction du Colorado hier après avoir terminé leur incroyable séjour à domicile par une victoire de 8-4 contre les Reds de Cincinnati devant 13 067 personnes.

Avec deux autres circuits, dont un grand chelem de Shane Andrews, son deuxième en 10 jours, ils ont remporté une septième victoire de suite pour terminer leur séjour avec une fiche de 8-2. Ils ont frappé au moins un circuit dans les 10 matchs et sept de leurs réguliers frappent maintenant pour plus de .300!

Andrews a assuré la victoire à la septième avec un grand chelem, un coup de canon contre Tim Lincecum, le 33<sup>e</sup> circuit des Expos en avril, un sommet dans la Ligue nationale.

Auparavant, il avait frappé un ballon-sacrifice après avoir réussi la veille le simple qui donnait la victoire en 10<sup>e</sup> manche.

Moises Alou a claqué un circuit en solo, son sixième de la saison, son 500<sup>e</sup> coup sûr en carrière, une longue balle contre le perdant John Smiley (1-2).

Au sommet de son art, Pedro Martinez (2-1) a obtenu 15 retraits de suite après avoir donné deux simples consécutifs à la deuxième. Il a alloué six coups sûrs et un seul point mérité en huit manches. Les deux points inscrits par les Reds à la septième ne sont pas été mérités en raison d'une erreur de Rondell White.

Auteur d'au moins un circuit à ses quatre

derniers matchs, Henry Rodriguez a été limité à un double mais Mark Grudzielanek a réussi un simple pour porter à 17 sa séquence de matchs avec au moins un coup sûr, la plus longue dans les ligues majeures cette saison.

Forts d'un dossier de 15-7, les Expos connaissent leur meilleur départ depuis la saison 1981 quand ils avaient remporté le seul championnat de leur histoire.

Les Reds, eux, sont rentrés à domicile après avoir conservé une fiche de 2-8 au cours d'un désastreux voyage de 10 jours.

Face à Smiley, un des meilleurs gauchers de la Ligue nationale, les Expos ont réussi un point par manche dans les premiers tiers.

Deux coups sûrs et un but sur balles, des simples de Mike Lansing et David Segui entre une passe gratuite à Moises Alou, ont donné l'avance aux Expos dès la première.

Segui, dont la moyenne en carrière s'élevait à .333 contre Smiley, a poussé la balle dans la droite et Lansing a facilement devancé le relais du voltigeur Eric Anthony.

Pour prolonger sa séquence de matchs avec au moins un coup sûr, Mark Grudzielanek a ensuite réussi un simple d'un point, à la deuxième.

Le record des Expos appartient à Delino DeShields. Il avait réalisé une séquence de 21 matchs de suite en 1993.

Segui, lui, a eu une séquence de 18 matchs avec au moins un coup sûr la saison dernière.

Shane Andrews, dont le simple à la 10<sup>e</sup> avait donné la victoire aux Expos la veille, a suivi avec un ballon-sacrifice à la troisième.

Il se réchauffait, bien sûr, pour plus tard...

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Toronto et Boston survivent

PRESSE CANADIENNE

À Toronto, Mike Gartner a sauvé le capitaine Doug Gilmour d'être le bouc émissaire d'une éventuelle défaite, hier, et il a gardé les Maple Leafs en vie pour au moins un autre match. Le troisième but de la soirée de Gartner, marqué à 7:31 de la première période de prolongation, a procuré aux Maple Leafs une victoire de 5-4 contre les Blues de St. Louis, où la série quart de finale de l'Association Ouest se transportera pour la présentation de la sixième rencontre samedi. Les Blues dominent 3-2.

À Boston, les Bruins ont également évité l'élimination en marquant trois buts en l'espace de six minutes en deuxième période, en route vers un gain de 6-2 sur les Panthers de la Floride. Adam Oates a dirigé l'attaque des Bruins avec deux buts et deux passes pour permettre à Boston de réduire l'écart à 3-1 dans cette série. Les Panthers pourraient cependant clore le début lors du cinquième match, samedi, à Miami Arena.

Flyers 4, Lightning 1

À Philadelphie, John LeClair a inscrit son quatrième but des séries et ses Flyers ont mis à profit leur robustesse pour vaincre le Lightning de Tampa Bay 4-1.

Les Flyers se sont ainsi emparés d'une avance de 3-2 dans cette série à laquelle ils pourraient mettre un terme dès samedi à Tampa Bay. Le but de LeClair, marqué en avantage numérique, a suivi ceux de Mikael Renberg, Pat Falloon et Shjon Podein. LeClair, auteur de deux buts mardi dans la victoire de 4-1 des Flyers, a profité d'une passe précise d'Eric Desjardins à 2:43 de la troisième période pour décocher un tir frappé qui a échappé au gant du gardien Daren Puppa.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE DE L'EST

Philadelphie contre Tampa Bay

Mardi

Philadelphie 4 Tampa Bay 1

Hier

Tampa Bay 1, Philadelphie 4

(Philadelphie mène 3-2)

Pittsburgh contre Washington

Lundi

Pittsburgh 4 Washington 1

Mardi

Pittsburgh 3 Washington 2 (4P)

(Série égale 2-2)

Ce soir

Washington à Pittsburgh, 19h30 TSN

Rangers contre Montréal

Mardi

Rangers 4 Montréal 3

(Série égale 2-2)

Ce soir

Montréal à Rangers, 19h30, SRC, CBC

Floride contre Boston

Mardi

Floride 2, Boston 6

(Floride mène 3-1)

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Detroit contre Winnipeg

Mardi

Detroit 6 Winnipeg 1

(Detroit mène 3-1)

Ce soir

Winnipeg à Detroit, 19h30

Colorado contre Vancouver

Lundi

Colorado 4 Vancouver 3

(Série égale 2-2)

Hier

Vancouver au Colorado

Chicago contre Calgary

Mardi

Chicago 2 Calgary 1 (3P)

(Chicago gagne 4-0)

Toronto contre St. Louis

Mardi

Toronto 1 St. Louis 5

Hier

St. Louis 4, Toronto 5 (P)

(St. Louis mène 3-2)

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO COLLEGE, 3 1/2, r.-de-c., chauffé, usage exclusif cour arrière, poêle-frigo, lave-vaiss., 595\$. 389-4963.

MÉTRO JARRY, 4 1/2 ensoleillé, à 10 min. centre-ville. Juin et juil. Tout incl. 250\$/m. 276-3225.

MÉTRO JOLIETTE appart. - condo 7 1/2, 5 c.c., libre imm., 620\$. 462-3866.

MÉTRO ROSEMONT (Bellechasse/St-Denis), grand 5 1/2 fermé + s./lavage, élect., 3e, entrée privée. Références. 575\$/m. 276-4888, 254-8669.

N. BORDEAUX. Face parc boisé, luxueux haut duplex, grand 5 1/2, 2 portes patio, gr. balcon, avec vue côté soleil, chauff. élect., puits lumière. Juillet, 765\$/mois. 332-1900.

N.D.G. Condo rue Melrose, 7 1/2, 2e, duplex dét., calme, tapis, foyer, boiseries, poêle/frigo. 850\$. Libre. 369-6005.

N.D.G. 4697 Coolbrook, 5 1/2 + s.s., boiseries, entrée lav./séch., 765\$. 477-4601, 478-3599.

N.D.G. 7 1/2, r.-de-c., boiseries chêne, foyer, 3 c.c., 1025\$/m. 894-0787.

N.D.G. 8 1/2, 2e, boiseries chêne, foyer, 3 c.c., 1025\$/m. 894-0787.

N.D.G. Sympathique 7 1/2, 2e, duplex, pr. métro + services. Boiseries, foyer, garage, stat., 800\$ non-chauffé. SVP mes. 486-9543.

OUTREMONT ADJ. Villeneuve ouest, 1/2 2e, duplex, 2e étage, éclairé, 1400 p.c., 3 balcons. 700\$. 279-0862.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 c.c., 1025\$/m. 894-0787.

OUTREMONT, Stuart/Lapointe, haut duplex 3 c.c. + bureau, chauffé, ensoleillé, rénové, garage. Près écoles, métro, services. 1.375\$. 272-9514.

OUTREMONT, U. de M., beau grand 6 1/2, bas duplex, ensoleillé, chauffé, bois franc, poêle/frigo, garage, cour arrière. Prox. métro. 1.295\$. Juillet. 341-3804.

OUTREMONT, très beau 7 1/2, 4 c. fermés, foyer, 1050\$/m. chauffé. 279-0229, Glyniaire.

OUTREMONT Superbe haut duplex, rue Willowdale, 7 1/2 chauffé, garage chauffé, près métro. U. de M., H.E.C., Collège Brébeuf. 1.200\$. 284-3535, soir: 735-3227.

PLATEAU, 6 1/2, entrée laveuse/sécheuse, rénové, non-chauffé. 820\$. 524-9162.

PLATEAU, Luxueux loft, foyer, air clim. puits de lumière, 3 électro., stat., mezz. insonor. sup. 950\$. 486-4655.

PLATEAU PARTHÉNAI/SILFORD Joli 3 1/2 rénové, 94 pièce double + cuisine, pour 1er juillet au avant. 395\$. 527-3898 ou 985-3351.

RSMT Pr. CEGEP, 4 1/2 - 6 1/2, ent. rénovés, beaucoup style, fenêtres cadre, vitraux, etc. Entr. lav./séch., poss. électro. 721-2474.

SQUARE G.E. CARTIER, 5 1/2, 2e, cachet, face parc, équipé ou non. Marché Abwater, p. cyclables, métro, Tennis, piscine. 500\$. 937-3391.

ST-GERMAIN, 3 1/2, 2e, bois franc, tranquille, près métro. 335\$/m. 522-8710.

ST-URBAIN/BERNARD 7 1/2, 3e, s./bains rénovés, 600\$/mois, libre 1er juillet. 272-4245.

V. ST-LAURENT, beau h. duplex, 6 1/2, chauffé, 2 balcons, près parc et métro. Calme. 750\$/m. 744-5106.

VERDUN, Belle rue, 4 1/2 rénové, fr. peint, 2e, balcon, entr. lav./séch., pr. services + pistes cyclables. Juillet, 450\$. 769-9238.

VICTORIA/QUEEN MARY, 7 1/2, haut duplex, rénové, chauffé, 2 s./b., 3 électro-mén., garage, 1.300\$, juillet. 737-9170.

VILLE LASALLE, 5 1/2, haut duplex rénové, entrée lav./séch., juillet. Réf.: 274-5323.

VILLERAY, métro J.-Talon, 2 1/2 - 3 1/2 rénovés, chauffés, style studio, tout incl., entr. lav./séch., tranquille, cour arrière. 695-6045.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT, "Le Tournesol", 9e étage, 2 c.c., 2 stat. int., 5 électro. inclus. Pour occ. immédiate. Prix réduit 1996. Visite sur rendez-vous. 658-6226.

QUÉBEC, Vieux-Port, 2 000 p.c., magnif. meublé, 3 ch., foyer, bal., terr., stat. très éclairé, juil. 96 - juil. 97. 1.300\$/m. (non ch., non éq.) (418) 692-2725.

VIEUX MTL. Petit condo aire ouverte, logia, foyer, poutres, semi meublé. 1er juillet. 615\$. 931-6312 (nég.).

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (France). Petite maison au coeur du vignoble. 400\$/semaine. (418)883-8205 (jour), 527-3607 (soir).

CANNES App. grand standing, 100 m, terrasse, piscine, vue imprenable sud. Juin/sept., min. 2 sem. Salons-manger, pour 2 couples, avec vue. 932-9221.

GASCOGNE, belle résidence, 4 c.c., 2 s./b., mois d'été, parc, piscine. Vue superbe. 842-7552.

ITALIE - RIVIERA

1 1/2 h. aéroport de Nice. Vue sur la mer (4 km). Maison XVIIe, confort nord-américain. Jardin-terrasse, parking privé. (514)770-7848.

PARIS XVe, "front de Seine". Lot 2 1/2, très beau, équipé, ensoleillé, près 2 métros. Stat. disponible. 288-2428, 749-6961.

PARIS, Splendide appart. donnant sur parc, refait à neuf, 2-4 personnes, meuble ancien, tout équipé. (514)968-0262.

SUD FRANCE, 25 min. U. de Montpelier, belle mais., village restaur., équip. (conf., terrasse, cour, Prox. services. Sept. 96 - juin 97. Poss. auto. (514)487-2312.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

LAC BROME Maison, 3 c.c., grand terrain, belle vue, coucher soleil sur l'eau, qui privé. 1 mai - 30 juillet, 3000\$ tout compris. Maurizio Collini Courtier 514-263-4663.

176 CHALETS À LOUER

CHALET (2) à Métis sur mer. Juin à octobre. Plage, boisé mature. Grand: 3 c.c., 2 s./b., foyer, fenêtres panoramiques. 550\$/sem. Petit: 4 pos., galerie. 350\$/sem. (418)936-3139.

CHARLEVOIX St-Irénée, près Domaine Forêt, vue incomparable. Bachelot (gardiennage) mois/sem./1. sem. Tél. + télécopieur: 514-966-6161.

CHEMIN GEORGEVILLE (8 km Magog). Semi meublé, 2 c.c., Non-fumeurs, gens tranquilles. Idéal pour retraités. Saison ou année. (819)843-6949.

251 BUREAUX À LOUER

SHERBROOKE PRES DE ST-LAURENT Consultant en communication partageait bureau de 600 p.c. et services de secrétariat avec autre consultant(e) ou travailleur autonome. Ambiance chaleureuse et dynamique. 849-8498.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 4 800 Ste-Hélène.

301 OEUVRES D'ART

MALTAIS, Marcella, oeuvres rarissimes, "Le Bouquet d'érable" exposé aux Fameuses. Solange Bérard. 671-4256.

307 LIVRES / DISQUES

ACHATS DE LIVRES. Succession, évaluation, etc. Service à domicile. Bruno Lalonde. 524-2618.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

2 ENSEMBLES de bureau exécutifs, comprenant: bureau, retour, classeur, hucre, 4 fauteuils, 2 fauteuils exécutifs. Peut vendre 1 ens. à la fois. 464-9899, 945-6045.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

320 AMEUBLEMENT

GRANDE BIBLIOTHÈQUE en chêne massif, 3 sections avec portes vitrées, 1800\$. BUREAU DE TRAVAIL en chêne massif, 800\$. 641-9995.

MOBILIER de salle à manger ancien, en chêne, table avec 6 chaises, vaisselier, grand buffet 4 portes, 4.750\$. 581-4436.

390 DIVERS

LIQUIDATION SUCCESSION Anc. radios, stéréos, disques vinyls, O. de Stéres, bibelots, etc. 366-0294.

415 INFORMATIQUE

MAISON D'ANIMATION 3D et 2D recherche un technicien en informatique spécialisé en UNIX. Salaire à discuter. C.V. au 5151 du Parc, bur. 210, Montréal (CQ) H2V 4G3.

450 EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS D'ÉTÉ dans l'Ouest canadien: Banff, Vancouver, vallée d'Okanagan, plantations d'arbres, etc. Nous pouvons vous aider à rejoindre plus de 1000 employeurs. Pour info, poster une enveloppe pré-affranchie à: Entreprises Ouest, dossier #112, C.P. 54066, 707 Charest Ouest, Québec, Qc. G1N 4T1.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

Les Elevages M-G & Pils ent. 2155, Rang 8, St-Jovite, Québec, Canada G0A 1R0.

SPECIALISÉS EN ÉLEVAGE Autruches - Émeus - Nandous

Si vous avez de l'expérience ou de l'expérience maintenant

On a les ressources et l'expérience pour vous offrir les meilleures services et conseils.

L'achat et la vente d'autruches et émeus. L'élevage, conseils selon vos besoins. Le programme de mise en marché de la viande d'autruches et d'émeus et aussi des autres produits tels que les plumes et la peau.

L'assistance régulière d'après vente auprès de nos clients. On offre les oiseaux de première qualité au meilleur prix!

Tél./Fax.: (418) 335-5674

MACHINES DISTRIBUTRICES Avez votre propre route. Cie québécoise. (514)849-5601.

530 COURS

ANGLAIS - ÉCOLE DES MAÎTRES - Économisez 150\$. 849-2828.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF diplôme McGill. Privé et semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.

COURS D'ART

Atelier intensif, les 27 et 28 avril. Gravure sur carton, technique idéale pour s'initier aux arts d'impression ou pour approfondir connaissances. Dépliant gratuit. Taille: 485-2962.

ESPAGNOL, ANGLAIS, FRANÇAIS. Petits déjeuners linguistiques. Samedi ou dimanche. Aussi cours en semaine. Méthode audio-visuelle. Conversation. Message: 738-9019.

542 RÉCUPÉRATION EN MATHÉMATIQUES: secondaire, CEGEP et brevet. Info: 389-5001.

MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES 3 Cornwell, V.M.R. 738-7917

552 SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

LES AMIS DE LILI PROPOSE une CHALEUREUSE SOIRÉE-RENCONTRE, VENDREDI LE 10 MAI. AU PROGRAMME: ANIMATION, DANSE, "SHOW" LANGOUREUX, SURPRISES ET PLAISIRS. POUR RÉSERVER ou VOUS INSCRIRE AU SEIN DE L'AGENCE LA PLUS DYNAMIQUE EN VILLE.

521-LILI

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtais, ponctuel, attentionné VINCENT, 946-9553

BARO & MIRON TRANSPORTS INC. Résidentiel - commercial, Québec-Ontario. Assur. complètes. (514) 632-2593 (t. 800-469-9441).

GILLES JODAN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialisés: Appareils électriques. Assurés complètes. 253-4374.

695 AUTOMOBILES

NISSAN MAXIMA '96 SPORT DE LUXE, noire, 5,300 km, 33,500\$. Ste. van: 938-0336

Fait n°11 sur la SP

Deux fois plus de femmes que d'hommes sont atteints de sclérose en plaques.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE

985-3344

120 \$ Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 jours consécutifs, sur 3 lignes de texte pour seulement 120